



**AVIS DE COMPÉTITION  
INTERCLUBS CHAUDIÈRE-APPALACHES 2017**

**PRÉSENTÉ PAR  
CPA ST-ÉTIENNE  
RÉGION CHAUDIÈRE APPALACHES**

**DU : 9 février, 2017  
AU : 12 février, 2017**

**SANCTION : IC-16-097**

Sanctionné par Patinage Québec

# Détail de sanction – COMPÉTITIONS INTER CLUBS

CPA St-Étienne

**ANNONCE LA TENUE DE Interclubs Chaudière-Appalaches 2017**

**Dates : 9 février, 2017 au 12 février, 2017**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

1. Chaudière Appalaches

<b>Président(e) comité organisateur :</b>	Patrick Sirois
# Téléphone : 418-831-5982	Courriel : informations@cpast-etienne.ca
<b>Président(e) de la compétition :</b>	Guylaine Bouchard
# Téléphone : 418-831-5982	Courriel : competitions@acparqca.com
<b>Représentant(e) technique :</b>	Parisse Parent
<b>Spécialiste de données en chef :</b>	Yolaine Tremblay
<b>Spécialiste de données informatiques :</b>	Louise Lehouillier

## PATINAGE QUÉBEC N<sup>o</sup> DE SANCTION : IC-16-097

NOM DU CLUB HÔTE :	CPA St-Étienne
SITE INTERNET :	cpast-etienne.ca
COURRIEL :	competitions@acparqca.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Endroit

La compétition se tiendra à :

### GLACE 1

Centre Bruno-Verret  
981, Route Lagueux  
Lévis (Qc) G6J 1K5

## 2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1 : 85' X 200' (STANDARD LNH)**

## 3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

## 4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

## 5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite :
- B) Autres restrictions approuvées par le comité provincial :
  - a. Veuillez prendre note qu'aucune demande de restriction concernant l'horaire ne sera prise en considération.;
  - c. Chèque global de club pour tous les participants doit être reçu au plus tard le 16 décembre 2016.

## 6. Inscriptions

**Postale:** Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires

ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés au plus tard le 21 décembre, 2016 à l'adresse suivante :

ACPARCNCA  
63 Paradis  
Lévis (Qc) G6J 1G4

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

## **7. Mode(s) de paiement :**

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de ACPARCNCA et datés **au plus tard le 21 décembre, 2016**. À l'adresse suivante :

ACPARCNCA  
63 Paradis  
Lévis (Qc) G6J 1G4

**Aucun chèque postdaté après le 21 décembre, 2016 ne sera accepté**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

## **8. Frais d'inscriptions :**

80 \$ par événement CPC en simple, ou;

30 \$ par événement supplémentaire en CPC;

80 \$ par événement Norme de performance avec classement (Annexes STAR, Interprétation, Équipe, OS);

60 \$ par événement Norme de performance (Annexes STAR, Interprétation, Patinage Plus, Équipe, OS);

30 \$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

## **9. Date limite des tests**

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## **10. Système de notation**

- Le système de calcul de points cumulatifs **CPC** est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- Le système de **Norme de performance et Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Patinage Plus, STAR 1 à 4, Olympiques Spéciaux et les Épreuves supplémentaires. (voir les annexes)

## **11. Musique**

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

### **Norme pour les CD**

- (1) il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE.
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – court ou libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.

## **12. Enregistrement**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer, présenter la carte photo (obligatoire) et la porter au cou en tout temps. Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

## **13. Frais d'admission**

Gratuit

Les patineurs et chaperons auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

## **14. Prix**

### **14.1 Volet épreuve CPC**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

### **14.2 Volet Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

### **14.3 Volet Norme de Performance avec classement**

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

## **15. Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

## **16. Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera diffusé sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

## **17. Formation des groupes**

Pour les catégories patinage de compétitions, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

## **18. Vidéo**

Disponible sur place.

## **19. Restaurants**

Casse-croûte ouvert sur place.

## **20. Hébergement**

### **HÔTEL OFFICIEL**

Môtel Bernières  
535 Rue de Bernières  
Lévis(Qc) G7A 1C9

(418) 831-3119

**IMPORTANT :** Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Interclubs Chaudière-Appalaches 2017.

### ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

**Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2016-2017**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017**

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi le test Senior Bronze peut s'inscrire dans la catégorie Or)

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. **À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR. (Exemple STAR 6 et STAR 7)**

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017**

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence « Partie A : Exigences technique de programme de compétition de patinage STAR 2016-2017 »

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice, Junior ou Senior:	Or

### SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

## PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).  
Âge : Aucune limite  
✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)  
✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).  
Âge : Aucune limite  
✓ Dames Prog. Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)  
✓ Messieurs Prog. Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 9**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.

- **STAR 8**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze).  
Âge : Aucune limite  
Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 7**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Court : Durée maximale de 2 min. 30 sec.

- **STAR 6**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)



## ANNEXE – PATINAGE STAR

---

### STAR 4 ET 5, IL EST OBLIGATOIRE D'OFFRIR TOUS LES GROUPES D'ÂGE.

- **STAR 5**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent (STAR 8) de style libre.

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

- **STAR 4**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1<sup>er</sup> juillet qui précède la compétition

- **STAR 3**

Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2**

Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

# ANNEXE – PATINAGE INTERPRÉTATION

---

## ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence « Partie D : Exigences technique de programme de compétition de patinage STAR 2016-2017 ».

### SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Bronze, Argent et Or.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les épreuves Pré-Introduction et Introduction.

## PATINAGE D'INTERPRÉTATION EN SIMPLE

### ✓ Dames

### ✓ Messieurs

- **OR**

Test : Avoir réussi le test Or de patinage d'interprétation  
Âge : Aucune limite  
Programme : Durée maximale de 3 min.

- **ARGENT**

Test : Avoir réussi le test Argent de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.  
Âge : Aucune limite  
Programme : Durée maximale de 3 min.

- **BRONZE**

Test : Avoir réussi le test Bronze de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.  
Âge : Aucune limite  
Programme : Durée maximale de 3 min.

- **INTRODUCTION**

Test : Avoir réussi le test Introduction de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.  
Âge : Aucune limite  
Programme : Durée maximale de 2 min.

- **PRÉ-INTRODUCTION**

Test : Ne pas avoir réussi de test de patinage d'interprétation.  
Âge : Aucune limite  
Programme : Durée maximale de 2 min.